

Voyages de M. Chirac : nouvelle évaluation

Le 14 juillet, le président avait qualifié d'"exorbitante" l'estimation des juges, qui se montait à 2,4 millions de francs.

Le montant total des versements en argent liquide examinés par les juges dans l'enquête sur les voyages de Jacques Chirac et ses proches a encore augmenté. Selon une nouvelle expertise, communiquée aux trois magistrats chargés de l'instruction le 26 juillet, leur somme est désormais estimée à 3,1 millions de francs.

Dans son précédent rapport, daté du 10 juillet, l'expert avait totalisé les règlements en espèces au profit du chef de l'Etat et de son entourage immédiat à 2 839 189 francs, auxquels s'ajoutaient ceux effectués en faveur du sénateur (RPR) Maurice Ulrich, conseiller à l'Elysée, et de la journaliste Elisabeth Friederich, amie de longue date de M. Chirac (Le Monde du 19 juillet). Le rapport complémentaire mentionne que, pour la période allant de décembre 1992 au 31 juillet 1995, la part des versements d'espèces enregistrés à l'agence de voyages de Neuilly (Hauts-de-Seine) "semble concerner M. et Mme Chirac ainsi que leur entourage pour 3 126 947 francs".

Suite de l'article du Monde

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le jeudi 2 août 2001

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/184-voyages-m-chirac-nouvelle-evaluation.html>